

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Budget des dépenses
2009–2010

Partie III - Rapport sur les plans
et les priorités

Table des matières

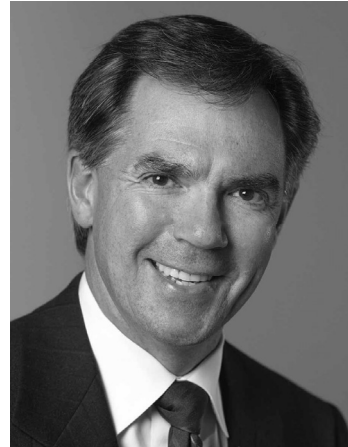
| | |
|---|-----------|
| Message du ministre | 1 |
| Message de la ministre d'État..... | 2 |
| Section I – Survol des activités du Ministère | 3 |
| 1.1 Données récapitulatives | 3 |
| Raison d'être et responsabilités | 3 |
| Résultats stratégiques | 4 |
| Architecture des activités de programme | 6 |
| 1.2 Sommaire de la planification..... | 7 |
| Ressources financières | 7 |
| Ressources humaines | 7 |
| Analyse des risques | 16 |
| Profil des dépenses | 18 |
| Section II – Analyse des activités de programme par résultat stratégique | 20 |
| 2.1 Résultat stratégique..... | 20 |
| 2.1.1 Activité de programme : Expansion des entreprises et entrepreneuriat | 20 |
| 2.1.2 Activité de programme : Innovation..... | 22 |
| 2.2 Résultat stratégique..... | 23 |
| 2.2.1 Activité de programme : Planification, développement et adaptation de l'économie des collectivités | 24 |
| 2.2.2 Activité de programme : Infrastructure | 25 |
| 2.3 Résultat stratégique..... | 27 |
| 2.3.1 Activité de programme : Collaboration et coordination | 27 |
| 2.3.2 Activité de programme : Représentation | 29 |
| 2.3.3 Activité de programme : Recherche et analyse..... | 30 |
| 2.4 Résultat stratégique..... | 32 |
| 2.4.1 Activité de programme : Services internes..... | 32 |
| Section III : Information supplémentaire..... | 33 |
| 3.1 Liste des tableaux | 33 |
| 3.2 Autres points d'intérêt..... | 34 |

Message du ministre

Protéger l'avenir de l'Ouest canadien

À titre de ministre responsable de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, je suis heureux de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2009-2010.

Depuis 1987, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) travaille au nom des Canadiens de l'Ouest pour assurer le développement et la diversification à long terme d'une économie régionale dynamique. Le patrimoine naturel riche et diversifié de l'Ouest canadien, combiné à une culture de plus en plus axée sur l'innovation et l'entrepreneuriat, contribue à la stabilité économique et à la prospérité de la région.



En cette période d'incertitude économique mondiale qui frappe aussi le Canada, le Ministère continue d'aider les collectivités et les entreprises de l'Ouest à relever les défis auxquels elles sont confrontées. Plus que jamais, le rôle joué par DEO pour soutenir la diversification économique et investir dans l'innovation et le développement économique aidera effectivement l'Ouest à se sortir du marasme économique.

Pendant la prochaine année, le Ministère continuera de renforcer l'économie de l'Ouest canadien en investissant dans des projets, des programmes et des partenariats qui soutiennent l'entrepreneuriat, renforcent l'économie et favorisent une économie future saine pour les Canadiens de l'Ouest.

L'honorable Jim Prentice, c.p., c.r., député

Message de la ministre d'État

De nouvelles idées, de nouvelles entreprises, de nouveaux emplois

Par la multitude de ses ressources naturelles, de ses talents d'entreprise et de ses dirigeants innovateurs, l'Ouest canadien constitue un véritable moteur économique du Canada. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) continue de développer une économie vigoureuse dans cette région en soutenant les idées novatrices, les nouvelles entreprises et la création d'emplois.



L'innovation est un vecteur de croissance économique – ce sont les *nouvelles idées* issues de la recherche qui procurent des avantages économiques. Ainsi, DEO concentrera ses investissements sur les activités de recherche et développement tout en veillant à la commercialisation des dernières découvertes en matière de produits, services et technologies. En investissant dans la recherche, les technologies et les personnes susceptibles de générer des revenus par leurs idées, DEO positionne l'Ouest en tant que chef de file du domaine de l'innovation. Grâce à l'innovation, nous sommes en mesure de renforcer durablement l'économie.

Nous avons mis en œuvre de nombreux moyens pour soutenir les entrepreneurs et préparer le succès des *nouvelles entreprises*. Dans l'ensemble de l'Ouest, les entrepreneurs ont accès à 100 points de services qui leur fournissent des conseils et des services pour les aider à prospérer; ils peuvent perfectionner leurs compétences, obtenir un meilleur accès au capital et améliorer leur capacité à exporter sur les principaux marchés.

Dans l'Ouest, DEO travaille aussi en étroite collaboration avec les collectivités à la diversification de leur économie, notamment en les aidant à exploiter des perspectives économiques et à suivre l'évolution du contexte économique. De cette façon, le ministère contribue à la création et à la préservation de *nouveaux emplois*. De plus, dans le cadre du plan *Chantiers Canada*, DEO aide à la réalisation de projets d'infrastructures au nom d'Infrastructure Canada, qui visent à consolider durablement l'Ouest canadien.

Il est toutefois important de s'assurer que les programmes et politiques de DEO destinés à l'Ouest canadien demeurent pertinents et efficaces. Pour cela, le ministère consulte régulièrement les citoyens de la région afin de mieux cerner leurs besoins et de mieux les représenter dans le processus décisionnel national.

Au cours des mois à venir, DEO continuera d'aider l'Ouest à exploiter ses atouts régionaux pour diversifier son économie, principalement en investissant dans les collectivités, les entrepreneurs et les forces innovantes de la région. Nous savons qu'en renforçant l'Ouest, nous édifions un Canada plus fort.

L'honorable Lynne Yelich, c.p., députée

Section I – Survol des activités du Ministère

1.1 Données récapitulatives

Raison d'être et responsabilités

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a été créé en 1987 pour diminuer la dépendance économique de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique) à l'égard de ses ressources naturelles. En vertu de la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien*, promulguée en 1988, le Ministère a pour mandat :

de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'orientations, de programmes et de projets dans le cadre de la politique économique nationale.

Le bureau de la sous-ministre (SM) est situé à l'administration centrale de DEO, à Edmonton, en Alberta. Des bureaux régionaux sont situés dans chacune des provinces de l'Ouest — à Vancouver, à Edmonton, à Saskatoon et à Winnipeg. Le Ministère a aussi un bureau de liaison à Ottawa et des bureaux satellites régionaux à Calgary et à Victoria.

DEO soutient ses programmes destinés à encourager l'entrepreneuriat, l'innovation et le développement économique des collectivités, en assurant un leadership et en coordonnant les activités de défense des intérêts de l'Ouest et l'aide apportée à cette région pour relever les défis qui lui sont propres. Le Ministère travaille stratégiquement en partenariat avec tous les ordres de gouvernement, les établissements universitaires et les instituts de recherche, les associations industrielles et les organismes sans but lucratif afin de mettre en œuvre des projets qui permettent d'aller chercher des fonds et de l'expertise d'autres sources au profit de l'Ouest et de ses habitants.

Vision

Être les maîtres d'œuvre de l'établissement d'une économie plus diversifiée dans l'Ouest canadien, laquelle reposerait sur des entreprises et des collectivités fortes, concurrentielles et novatrices.

Au moyen de ses ressources de base, DEO :

- met en œuvre un programme de contributions pluriannuel, comme les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO), avec les parties intéressées de l'Ouest. Ces ententes entre le gouvernement du Canada et les quatre provinces de l'Ouest répondent aux défis économiques en investissant dans les priorités communes qui :

- soutiennent la création et la croissance de la R. et D. en mettant l'accent sur la commercialisation des nouveaux produits et services et les nouvelles technologies;
- stimulent le commerce et l'investissement;
- rehaussent la productivité et la compétitivité des entreprises;
- accroissent la fabrication à valeur ajoutée dans les industries traditionnelles.
- investit dans des projets pour l'ensemble de l'Ouest et d'autres projets qui contribuent à l'atteinte de ses résultats stratégiques;
- soutient le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, qui compte plus de 100 points de service dans les collectivités rurales et urbaines de l'Ouest, où les entrepreneurs peuvent obtenir de l'aide pour démarrer et développer une entreprise.

Pour soutenir les initiatives nationales du gouvernement fédéral, DEO :

- met aussi en œuvre des projets pour atténuer les effets liés à l'infestation du dendroctone du pin ponderosa, en Colombie-Britannique;
- collabore avec les provinces et les municipalités pour réaliser une gamme de programmes d'infrastructure dans l'Ouest, en partenariat avec le ministère des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités.

Résultats stratégiques

Afin de remplir efficacement son mandat, DEO cherche à atteindre les objectifs stratégiques suivants :

1. **L'économie de l'Ouest canadien est concurrentielle, élargie et diversifiée** – Entrepreneuriat et innovation
2. **Les collectivités de l'Ouest canadien sont économiquement viables** – Développement économique des collectivités
3. **Des politiques et les programmes qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien** – Politique, représentation et coordination

Pendant la période visée par le présent rapport, afin de progresser vers l'atteinte de ses résultats stratégiques et d'obtenir de meilleurs résultats pour les Canadiens, DEO alignera ses activités sur les priorités opérationnelles suivantes :

- La commercialisation des technologies;
- Le commerce et l'investissement;
- La productivité et la compétitivité des entreprises;
- La diversification rurale.

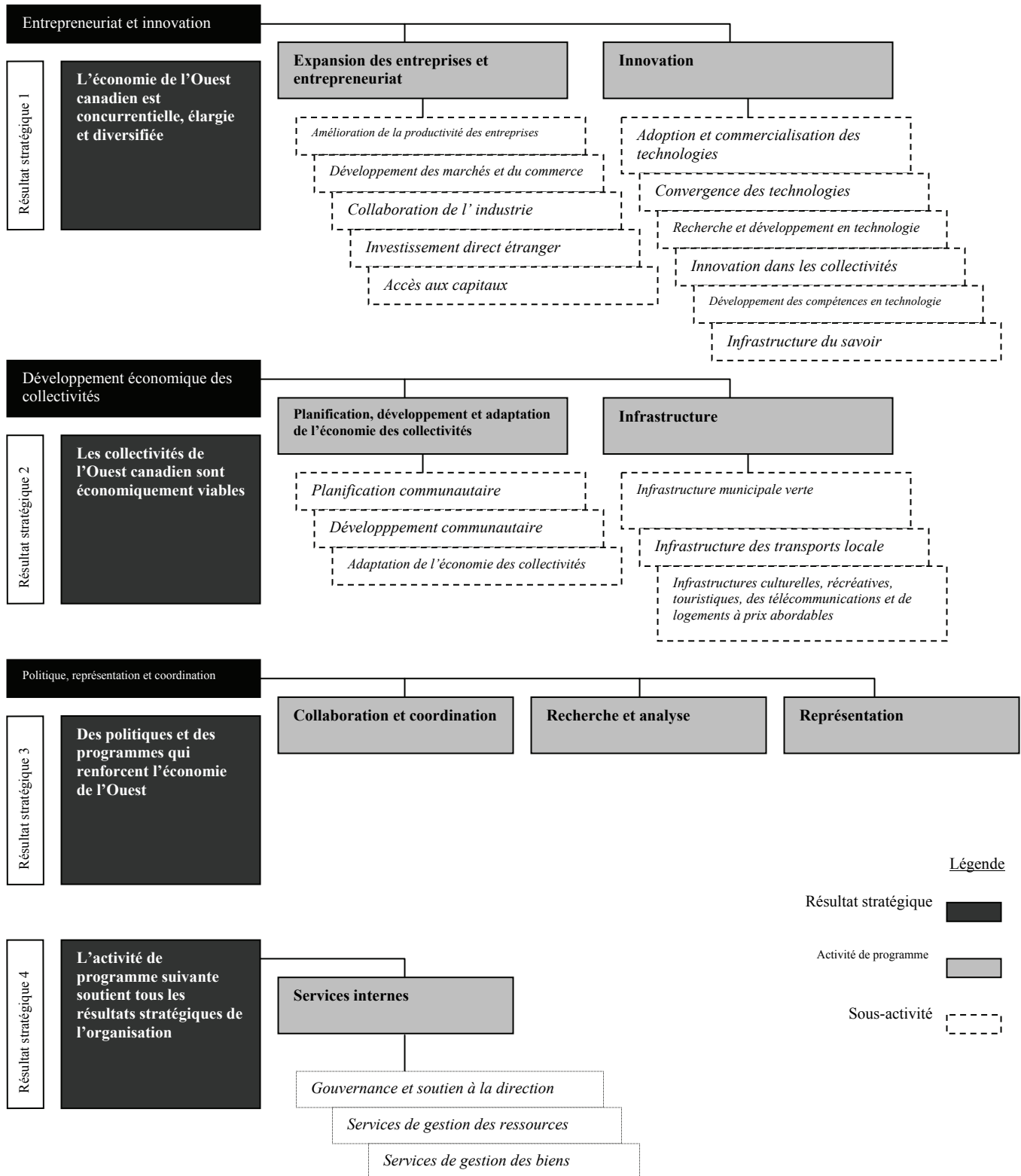
De plus, le Ministère a choisi de centrer son attention sur les priorités de gestion suivantes, qui l'engagent à axer sur l'excellence la gestion des ressources mises à sa disposition pour obtenir ses résultats stratégiques :

- Le renouvellement de la fonction publique;
- L'évaluation du rendement;
- La gestion intégrée des risques.

Au moyen de ces investissements, de son leadership dans la défense des intérêts de l'Ouest et de l'aide qu'il apporte à cette région pour relever les défis, DEO contribue à *renforcer l'Ouest pour édifier un Canada plus fort*.

Architecture des activités de programme

Le tableau ci-dessous illustre le cadre de travail de toutes les activités et sous-activités de programme mises en œuvre pour atteindre les objectifs stratégiques du Ministère.



1.2 Sommaire de la planification

Ressources financières

| Ressources financières | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
|--------------------------|-----------|-----------|-----------|
| (en milliers de dollars) | 242 521 | 158 837 | 151 375 |

Le tableau ci-dessus résume les dépenses totales planifiées par DEO pour les trois prochains exercices financiers.

Les explications concernant les réductions des dépenses planifiées pour cette période sont présentées pour chaque résultat stratégique.

Ressources humaines

| Ressources humaines | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
|-------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Équivalents temps plein (ETP) | 401 | 386 | 383 |

Le tableau des Ressources humaines, ci-dessus, résume les ressources humaines totales planifiées par DEO pour les trois prochains exercices. La réduction du nombre d'ETP dans les années à venir est attribuable à la cessation du financement par reconduction du Budget de 2005 et du programme du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale.

Postes votés et législatifs inscrits dans le Budget principal des dépenses (en milliers de dollars)

| Poste voté ou législatif | Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif | Budget principal 2008-2009 | Budget principal 2009-2010 |
|--------------------------|--|----------------------------|----------------------------|
| 1 | Dépenses de fonctionnement | 48 753 | 41 725 |
| 5 | Subventions et contributions | 215 271 | 195 245 |
| (L) | Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés | 5 322 | 4 801 |
| | Total pour le Ministère | 269 346 | 241 771 |

| Résultat stratégique (RS) 1 : Entrepreneuriat et innovation | | L'économie de l'Ouest canadien est concurrentielle, élargie et diversifiée. | | | | |
|--|--|--|---|---------------|---------------|---|
| <u>Indicateurs de rendement</u> | | <u>Objectifs</u> | | | | |
| Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel | | 3,2 % (Taux de croissance stable) | | | | |
| Commerce international annuel : valeur des exportations, sans l'industrie primaire, en millions de dollars | | 42 922 (Accroissement) | | | | |
| Intensité de la recherche et du développement (R-D) : Dépenses intérieures brutes de R-D (DIRD), en % du PIB | | 1,3 % (Stable) | | | | |
| Activité de programme | Résultats attendus | Prévision des dépenses (en milliers de dollars) | Dépenses prévues (en milliers de dollars) | | | Concordance avec les résultats du gov. du Canada |
| | | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | |
| Expansion des entreprises et entrepreneuriat | Des PME prospères dans l'Ouest canadien, avec une capacité améliorée pour demeurer concurrentielles sur le marché mondial. | 58 043 | 48 849 | 38 989 | 38 478 | Une croissance économique forte |
| Innovation | Une économie axée sur l'innovation et le savoir. | 87 506 | 77 264 | 55 036 | 49 070 | Une économie axée sur l'innovation et le savoir |
| Total pour le RS 1 | | 145 549 | 126 113 | 94 025 | 87 548 | |

Expansion des entreprises et entrepreneuriat – Le changement apporté aux dépenses planifiées pour l'activité Expansion des entreprises et entrepreneuriat en 2009-2010 et les années suivantes est attribuable à une réaffectation des ressources à la nouvelle activité de programme des Services internes ainsi qu'à la cessation du financement par reconduction du Budget de 2005 et à l'attente du renouvellement du programme des Centres de services aux entreprises du Canada¹.

Innovation – Le changement apporté aux dépenses planifiées pour l'Innovation en 2009-2010 et les années suivantes est principalement attribuable à fin de la construction des installations de confinement de niveau II du Centre international de recherche sur les vaccins (InterVac) à Saskatoon, à la réaffectation des ressources à la nouvelle activité de programme des Services internes et à la cessation du financement par reconduction du Budget de 2005.

**Résultat stratégique 2 :
Développement économique
des collectivités**

Les collectivités de l'Ouest canadien sont économiquement viables.

¹ Une somme de 30 M\$ sur deux ans est prévue dans le Budget 2009 pour le renouvellement du Réseau national de centres de services aux entreprises du Canada. L'affectation allouée au Ministère n'est pas encore incluse dans ses niveaux de référence ou dans les prévisions de dépenses.

| Indicateurs de rendement | | Objectifs | | | | |
|--|---|---|---|---------------|---------------|---|
| Revenu disponible par habitant | | 31 082 \$ (Accroissement) | | | | |
| Croissance de la productivité du travail – PIB réel par heure travaillée | | 1,2 % (Taux de croissance stable) | | | | |
| Activité de programme | Résultats attendus | Prévision des dépenses (en milliers de dollars) | Dépenses prévues (en milliers de dollars) | | | Concordance avec les résultats du gouv. du Canada |
| | | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | |
| Planification, développement et adaptation de l'économie des collectivités | Les collectivités ont plus de possibilités économiques et une capacité accrue de relever les défis. | 109 506 | 81 280 | 37 389 | 36 946 | Une croissance économique forte |
| Infrastructure | Maximiser les avantages économiques, sociaux, culturels et environnementaux pour l'Ouest canadien par des investissements dans l'infrastructure publique, en les coordonnant avec ceux des administrations provinciales et municipales. | 2 265 | 7 566 | 1 040 | 574 | Une croissance économique forte |
| Total pour le RS 2 | | 111 771 | 88 846 | 38 429 | 37 520 | |

Planification, développement et adaptation de l'économie des collectivités – Le changement apporté aux dépenses planifiées pour la Planification, le développement et l'adaptation de l'économie des collectivités en 2009-2010 et les années suivantes est principalement attribuable à l'achèvement des programmes de lutte contre l'infestation du dendroctone du pin ponderosa (Initiative de diversification économique des collectivités et Initiative d'amélioration des aéroports) ainsi que des célébrations des Centenaires de l'Alberta et de la Saskatchewan. Il résulte aussi de la réaffectation des ressources à la nouvelle activité de programme des Services internes et de la cessation du financement par reconduction du Budget de 2005.

Infrastructure – Le changement apporté aux dépenses planifiées pour l'Infrastructure en 2009-2010 et les années suivantes est attribuable à l'achèvement du financement du programme Infrastructure Canada et à la réduction des ressources de fonctionnement du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale.

DEO continue de mettre en œuvre des programmes comme le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) et les projets du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS), au nom d'Infrastructure Canada, par la voie d'un compte d'attente d'« un autre ministère ». Selon ce mécanisme d'allocation, les subventions et contributions associées à ces programmes se retrouvent dans le niveau de référence d'Infrastructure Canada. DEO administrera le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada et les projets de grandes infrastructures non liées aux transports sur une période de sept ans.

| Résultat stratégique 3 : Politique, représentation et coordination | | Des politiques et des programmes qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien. | | | | |
|--|---|--|---|--------------|--------------|--|
| <u>Indicateurs de rendement</u> | | <u>Objectifs</u> | | | | |
| Pourcentage des personnes clés interrogées selon lesquelles les politiques et les programmes de DEO soutiennent le développement économique de l'Ouest canadien. | | 55 % | | | | |
| Montant alloué aux projets (les fonds versés par DEO ajoutés aux autres fonds mobilisés en dollars) | | 350 040 000 \$ | | | | |
| Pourcentage des projets achevés pendant l'exercice, qui ont atteint ou dépassé les objectifs de rendement. | | 85 % | | | | |
| Activité de programme | Résultats attendus | Prévision des dépenses (en milliers de dollars) | Dépenses prévues (en milliers de dollars) | | | Concordance avec les résultats du gouv. du Canada |
| | | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | |
| Collaboration et coordination | Une meilleure coordination des activités, des politiques et des programmes de développement économique dans l'Ouest. | 6 055 | 2 888 | 2 789 | 2 783 | Une croissance économique forte |
| Recherche et analyse | Une compréhension améliorée des dossiers, des difficultés, des possibilités et des priorités économiques de l'Ouest canadien. | 4 254 | 2 666 | 2 610 | 2 606 | Une croissance économique forte |
| Représentation | Des décisions prises par les autres organisations qui améliorent les politiques et les programmes économiques dans l'Ouest. | 2 818 | 3 246 | 3 211 | 3 213 | Une croissance économique forte |
| Total pour le RS 3 | | 13 127 | 8 800 | 8 610 | 8 602 | |

Collaboration et coordination, recherche et analyse, et représentation – Les modifications apportées à ces trois activités de programme sont principalement attribuables à la réaffectation des ressources de fonctionnement de DEO à la nouvelle activité de programme des Services internes.

| Résultat stratégique (RS) 4 : | | L'activité de programme ci-dessous soutient tous les résultats stratégiques de l'organisation. | | | |
|--------------------------------------|---|---|-----------|-----------|--|
| Activité de programme | Prévision des dépenses (en milliers de dollars) | Dépenses prévues (en milliers de dollars) | | | Concordance avec les résultats du gouv. du Canada |
| | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | |
| Services internes | s.o. | 18 762 | 17 773 | 17 705 | Une croissance économique forte et une économie axée sur l'innovation et le savoir |
| Total pour le RS 4 | s.o. | 18 762 | 17 773 | 17 705 | |

Contribution des priorités à l'atteinte des résultats stratégiques

| Priorités opérationnelles | Type² | Liens avec le résultat stratégique (RS) et l'activité de programme (AP) | Description |
|------------------------------------|-------------------------|--|---|
| Commercialisation des technologies | Permanente | RS 1 AP - Innovation | <p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> Les investissements de DEO dans l'innovation et la commercialisation des technologies sont le fondement de la diversification vers l'économie du savoir et s'alignent sur la Stratégie fédérale en matière de sciences et de technologie. Sur la scène internationale, les sciences, les technologies et l'innovation sont reconnues comme étant des facteurs déterminants de la compétitivité et de la prospérité des entreprises. Cette priorité apparaît dans les stratégies fédérales et provinciales sur l'innovation et l'économie, qui misent sur le savoir de l'Ouest canadien en mettant l'accent sur la recherche et le développement (R-D), le personnel hautement qualifié et les activités de commercialisation. Les principaux secteurs ou grappes comprennent la technologie de l'information et des communications (TIC) et les nouveaux médias, les sciences de la santé et de la vie, les sciences et les technologies de l'environnement, et les ressources naturelles et l'énergie. |

² Les types sont définis comme suit : **déjà établie** – engagement pris au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'année visée par le rapport; **permanente** – engagement pris au moins trois exercices avant l'année visée par le rapport; **nouvelle** – nouvel engagement pris au cours de l'année visée par le RPP.

| | | | |
|----------------------------|------------|--|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> • Les nouvelles connaissances et technologies développées dans des établissements de recherche universitaires constituent souvent une plateforme pour les nouvelles entreprises et servent à mesurer les résultats économiques. De 2003 à 2005, la recherche commanditée par des universités de l'Ouest s'est accrue de 67 p. 100, et les recettes totales tirées de la commercialisation de la propriété intellectuelle de 2 p. 100, ce qui indique que les résultats économiques de la recherche n'augmentent pas proportionnellement à l'intensité de la recherche. • Afin de commercialiser les technologies, les entreprises ont besoin de fonds, souvent sous la forme de capital de risque à l'étape du démarrage, pour soutenir leur formation et leur croissance. Les tendances à long terme du capital de risque sont à la baisse dans l'Ouest. Pendant la période de neuf mois qui s'est terminée le 30 septembre 2008, les investissements sous forme de capital de risque ont diminué de 50 p. 100 par rapport à la même période en 2007. <p>Plans en vue de donner suite à la priorité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Afin de faciliter la transformation des connaissances et de la technologie en débouchés commerciaux, DEO investira de façon stratégique dans la commercialisation des technologies et l'adoption de projets menant à une augmentation des technologies créées dans les établissements de recherche ayant un potentiel de commercialisation et des technologies adoptées dans les entreprises existantes. • DEO approfondira la recherche et l'analyse des secteurs afin de cerner les lacunes et les possibilités, et de nouvelles options seront explorées relativement aux programmes et à leur mise en œuvre. |
| Commerce et investissement | Permanente | RS 1 AP - Expansion des entreprises et entrepreneuriat | <p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Ouest canadien est très dépendant du commerce extérieur, les exportations représentent environ 34 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Ouest canadien. Un des principaux défis que l'Ouest canadien doit relever est de s'appuyer sur les forces existantes d'une économie fondée principalement sur les ressources tout en s'adaptant aux pressions croissantes de la concurrence internationale, en particulier dans les secteurs naissants. La prospérité future de l'Ouest dépend beaucoup de sa capacité de pénétrer des marchés internationaux et d'attirer des investissements directs de l'étranger (IDE). • Le renforcement des relations avec les États-Unis, l'accès aux marchés mondiaux au moyen d'ententes de libre-échange, l'accroissement des débouchés à l'aide des portes et des corridors, et l'élévation du seuil de l'investissement direct étranger sont des priorités du gouvernement canadien établies dans la Stratégie commerciale mondiale. |

| | | | |
|---|--------------|--|--|
| | | | <p>Plans en vue de donner suite à la priorité DEO s'efforcera d'accroître la participation des PME au développement d'entreprises internationales et les activités à valeur ajoutée liées aux portes et corridors de l'Ouest canadien, et de rendre l'investissement plus attrayant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en soutenant le développement d'entreprises internationales visant les marchés américains et mexicains, à l'aide du partenariat aux termes du Programme de la plateforme nord-américaine (PPNA); • en veillant à ce que les programmes de services-conseils pour la préparation à l'exportation des PME continuent; • en facilitant l'accès des entreprises canadiennes de l'Ouest aux principaux projets du gouvernement du Canada et aux possibilités de conclure des marchés d'approvisionnement internationaux; • en collaborant avec ses partenaires pour saisir les possibilités de valeur ajoutée associées à la porte et au corridor de l'Asie-Pacifique ou au corridor commercial du centre du continent; • en soutenant les activités commerciales des entreprises de l'Ouest canadien et leurs efforts pour attirer des investissements dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver/Whistler. |
| Productivité et compétitivité des entreprises | Déjà établie | RS 1 AP – Expansion des entreprises et entrepreneuriat | <p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • La croissance de la productivité du Canada continue d'être en retard sur celle des É.-U. – en 2007, le revenu moyen par employé au Canada était inférieur de 15 970 dollars à celui des travailleurs moyens des É.-U. Cela crée un désavantage concurrentiel pour de nombreuses entreprises canadiennes. • La croissance de la productivité est considérée comme un facteur déterminant de la croissance économique à long terme qui élève de façon durable le niveau de vie matériel des Canadiens. • Cette priorité s'aligne sur les priorités fédérales établies dans la Stratégie en matière de sciences et de technologie, la Stratégie commerciale mondiale et Avantage Canada. <p>Plans en vue de donner suite à la priorité Pour soutenir la croissance et la compétitivité des petites entreprises de l'Ouest canadien, DEO :</p> <ul style="list-style-type: none"> • facilitera l'accès au capital de risque et aux services aux entreprises pour les PME, à l'aide de programmes et de services offerts conjointement avec d'autres organisations et associations de services aux entreprises; • collaborera avec les entreprises, les industries et les organisations de recherche de l'Ouest canadien, afin de promouvoir des initiatives systémiques visant à accroître la productivité et la compétitivité des entreprises. Parmi les activités soutenues par DEO dans ce secteur, il y a la sensibilisation à l'égard de nouvelles pratiques de gestion et d'affaires (c.-à-d. la production allégée) et la |

| | | | |
|------------------------|--------------|----------------------|---|
| | | | promotion de leur adoption, l'accès à des chaînes d'approvisionnement, la création de réseaux d'entreprises et l'accès à des travailleurs qualifiés. |
| Diversification rurale | Déjà établie | RS 1 RS 2 RS 3 | <p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les économies des collectivités rurales de l'Ouest canadien continuent d'être très dépendantes des industries traditionnelles du secteur des ressources, comme la foresterie, l'agriculture, le secteur minier et l'extraction liée à la production énergétique. La migration de la population vers les centres urbains est une tendance durable et bon nombre de collectivités demeurent économiquement isolées. • La diversification, la croissance et le maintien des entreprises rurales associées à des collectivités rurales vigoureuses sont importants pour l'économie de l'Ouest canadien. <p>Plans en vue de donner suite à la priorité Pour soutenir la diversification rurale, DEO collaborera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités et d'autres organisations rurales de développement économique pour orienter leurs efforts vers la diversification des collectivités rurales; • avec d'autres ministères et organismes fédéraux qui ont pour mandat principal de diversifier l'économie rurale. |

DEO fait de la gestion axée sur l'excellence une priorité et le Ministère continue d'améliorer les méthodes de gestion et d'encourager les bonnes pratiques de gestion, telles qu'elles sont évaluées annuellement à l'aide du Cadre de responsabilisation de gestion.

| Priorités en matière de gestion – Gestion axée sur l'excellence | Type | Liens avec le résultat stratégique | Description |
|---|--------------|------------------------------------|---|
| Renouvellement de la fonction publique | Déjà établie | RS 1 RS 2 RS 3 | <p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour s'assurer que le Ministère continue de disposer des personnes, des connaissances et des compétences nécessaires pour remplir efficacement son mandat et donner suite aux priorités fédérales. • Le renouvellement de la fonction publique est une priorité du gouvernement du Canada depuis deux ans, comme l'indique le Plan d'action pour le renouvellement de la fonction publique. <p>Plans en vue de donner suite à la priorité DEO soutiendra l'apport supplémentaire nécessaire de personnel qualifié, motivé et avisé par les moyens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La planification intégrée des activités et des ressources humaines; • La participation des employés, le perfectionnement professionnel, la gestion des talents et la planification de la relève; |

| | | | |
|------------------------------|--------------|----------------------|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> • Des initiatives de recrutement stratégiques et de renouvellement; • Une infrastructure favorable comme la gestion du rendement. |
| Mesure du rendement | Déjà établie | RS 1 RS 2 RS 3 | <p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour optimiser les ressources et faire connaître et comprendre les retombées de ses programmes, DEO a pris un engagement à l'égard de la mesure du rendement. • L'exercice 2008-2009 a été le premier où des objectifs ont été établis pour l'architecture des activités de programme. • Afin d'avoir un cadre de mesure du rendement de qualité et conforme aux exigences de la Politique sur la structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR), à mesure qu'elle est mise en oeuvre. <p>Plans en vue de donner suite à la priorité Pour soutenir l'amélioration des mesures du rendement, DEO s'attaquera aux défis posés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en révisant les mesures de rendement pour en assurer la pertinence et l'efficacité. • en améliorant le système de base de données sur les projets du Ministère, le Portail des projets, afin de mieux effectuer le suivi des données relatives à la mesure du rendement; • en adoptant un processus de présentation de rapports sur le rendement pour surveiller le progrès accompli en fonction des objectifs de rendement et soutenir le processus décisionnel de l'organisation. • |
| Gestion intégrée des risques | Déjà établie | RS 1 RS 2 RS 3 | <p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il importe d'examiner et de mettre à jour le processus décisionnel fondé sur les risques pour qu'il soit plus entièrement intégré à tous les aspects de la gestion et qu'il permette de prendre des décisions éclairées. • De nouvelles attentes liées à la gestion intégrée des risques ont été formulées dans les politiques mises à jour du Conseil du Trésor, comme la Politique de paiement de transfert et la Politique de contrôle interne. <p>Plans en vue de donner suite à la priorité Le Ministère s'attaquera à cette priorité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • par l'examen et la mise à jour d'un processus décisionnel fondé sur les risques plus entièrement intégré à tous les aspects de la gestion de DEO; • par la création d'instruments de gestion des risques et la formation des employés dans ce domaine. |

Analyse des risques

On s'attend à ce que, pendant l'exercice 2009-2010, DEO soit confronté à d'importantes difficultés dans l'atteinte de ses résultats stratégiques et de ses priorités à cause des conditions économiques très négatives et instables anticipées dans l'Ouest canadien et dans l'économie mondiale. DEO a pour mandat de soutenir le développement et la diversification économiques dans l'Ouest. Son mandat devient encore plus important et plus complexe en période de fort ralentissement économique, alors que la région fait face à une baisse des cours des produits de base et à une croissance économique faible, voire négative, dans de nombreux secteurs de son économie.

Comme l'économie de l'Ouest est axée sur les produits de base et le commerce, son rendement dépend beaucoup du secteur des ressources, ce qui la rend vulnérable aux conditions du marché mondial et à la volatilité des cours des produits de base. La croissance économique dans l'Ouest canadien a beaucoup ralenti en 2008 et les perspectives pour 2009-2010 se fragilisent. Les prévisions du secteur privé, à partir desquelles DEO établit l'objectif de croissance du PIB réel pour la région afin d'orienter ses stratégies et ses priorités, ont été revues à la baisse à plusieurs reprises ces derniers mois.

Conscients de ces difficultés, DEO, à titre d'organisme de développement régional du gouvernement fédéral dans l'Ouest canadien, est bien placé pour faire progresser le programme fédéral en stimulant l'économie dans la région, tout en soutenant des projets et des programmes qui permettent aux industries, aux entreprises et aux organisations de R-D de l'Ouest canadien d'affronter efficacement la concurrence dans l'économie mondiale à long terme. Les priorités et les plans exposés dans le Rapport sur les plans et les priorités visent à aider l'Ouest à faire face aux conditions économiques actuelles, tout en assurant au Ministère la flexibilité et l'adaptabilité nécessaires pour relever les nouveaux défis et saisir les nouvelles possibilités susceptibles de se présenter sur un marché mondial très incertain.

En termes de risques économiques généraux, comme l'a mentionné le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence dans son rapport sur le Canada, intitulé *Foncer pour gagner* et présenté en juin 2008, un problème clé pour la santé économique et la compétitivité mondiale à long terme de l'Ouest vient de la faible croissance de sa productivité en comparaison de bon nombre de ses plus grands concurrents mondiaux — en particulier les É.-U., de loin son partenaire commercial le plus important. Parmi les principaux facteurs qui entravent cette croissance dans le secteur des entreprises de l'Ouest canadien, il y a le faible investissement dans les nouvelles machines et le nouveau matériel, la lenteur avec laquelle on adopte de nouveaux procédés et de nouvelles technologies, le manque de « capacité » pour améliorer l'efficacité et de programmes de formation dans le milieu de travail, et un capital humain et financier insuffisant. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans l'Ouest canadien

nuit aussi à la productivité, car les travailleurs moins compétents sont généralement moins productifs. Cette pénurie risque de persister, en raison des changements structurels démographiques dans l'Ouest et de la génération du baby boom plus ou moins en âge de partir à la retraite.

Pour améliorer sa position concurrentielle sur les marchés mondiaux, l'Ouest canadien doit créer une économie plus novatrice, plus productive et plus diversifiée, et renforcer sa capacité scientifique et technologique. L'investissement public dans l'économie de l'Ouest doit servir prioritairement à orienter les activités des établissements de recherche et des industries de la région vers l'innovation, la production à valeur ajoutée et la commercialisation de nouveaux produits, services et technologies sur les marchés canadiens et internationaux. Ce faisant, il importe de mobiliser d'autres investissements dans le secteur privé, qui miseront sur les forces existantes de la structure industrielle de chaque province. Il faut également soutenir le développement de nouvelles industries fondées sur le savoir et stimuler la production économique par la recherche et l'application commerciale des nouvelles découvertes et des innovations. Pour encourager de nouvelles activités économiques à valeur ajoutée et la création d'entreprises et d'emplois spécialisés, il faut s'assurer que le milieu et l'infrastructure des affaires dans l'Ouest offrent de solides assises pour accroître la productivité et la capacité concurrentielle. Il importe également d'élaborer des politiques et des programmes qui facilitent l'accès des entreprises à une aide financière au démarrage. Le manque de capital à ce stade entrave souvent la croissance, en particulier chez les jeunes entreprises et les PME.

Comme une grande partie de son économie dépend du commerce, en particulier avec les É.-U., l'Ouest canadien ressent les effets de la récession économique américaine, du ralentissement économique mondial et de la fluctuation du dollar. De plus, de nombreuses parties de l'Ouest canadien ont encore certains problèmes à régler avant de réussir à extraire leurs ressources de manière durable et en respectant l'environnement.

Pour neutraliser les risques économiques et commerciaux auxquels font face bon nombre d'entreprises et d'industries en raison des conditions des marchés continentaux et mondiaux, il faut donner aux entreprises de l'Ouest canadien un plus grand accès aux possibilités offertes par les marchés publics fédéraux au pays et à l'étranger, tout en misant sur notre position stratégique dans la région de l'Asie-Pacifique et le long des corridors de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. La capacité croissante des industries et des établissements de recherche de l'Ouest canadien dans des secteurs naissants comme l'aérospatiale, les sciences de la vie et la biotechnologie, les technologies environnementales et la production de nouvelles formes d'énergie, et la nanotechnologie, ont généré des possibilités de créer et de pénétrer de nouveaux marchés, favorables à la croissance à long terme de l'Ouest.

Les plans et les priorités de DEO pour 2009-2010 s'alignent étroitement sur les besoins économiques de l'Ouest canadien de la prochaine année et soutiennent

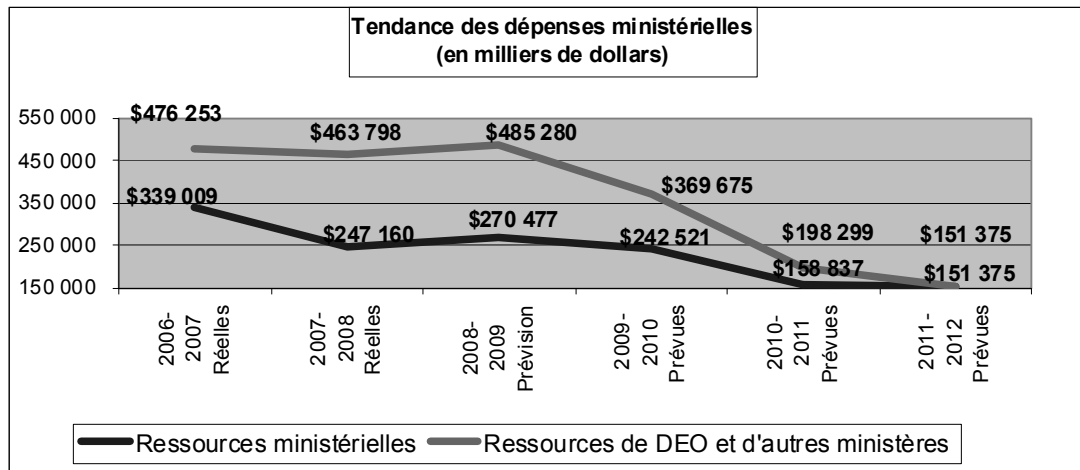
les principales priorités et stratégies économiques fédérales. Pendant que l'économie mondiale s'adaptera aux récentes perturbations économiques et financières, le Ministère conservera un cadre stratégique flexible pour qu'il demeure utile pour ses clients et qu'il maintienne de solides partenariats. Ce cadre permettra à DEO d'assurer la coordination des activités et d'effectuer des investissements financiers stratégiques qui soutiendront son mandat et de promouvoir le développement et la diversification continus de l'économie de l'Ouest, parallèlement aux priorités et aux plans du gouvernement du Canada.

Pendant la réalisation de ses plans pour 2009-2010, DEO doit aussi régler ses problèmes internes de recrutement et de maintien en poste de travailleurs qualifiés sur un marché du travail qui demeurera probablement hautement concurrentiel, et assurer un fonctionnement continu et des résultats pour les Canadiens pendant une période de volatilité et d'incertitude économiques. Pour relever ces défis, DEO continuera de faire de la gestion axée sur l'excellence une de ses priorités. Cette priorité comprend l'atteinte des objectifs du renouvellement de la fonction publique, notamment une planification des ressources humaines mieux intégrée aux plans d'activités pour avoir en poste les personnes qualifiées où et quand il en aura besoin, l'accroissement de la capacité du Ministère de mesurer les effets de ses programmes et les résultats pour les Canadiens et d'en rendre compte, l'amélioration de son mode de gestion des risques pour assurer une bonne compréhension des risques auxquels il fait face aux chapitres du fonctionnement et de la gestion, et l'application de politiques et de pratiques qui garantissent une bonne gestion des fonds publics et une bonne reddition de comptes.

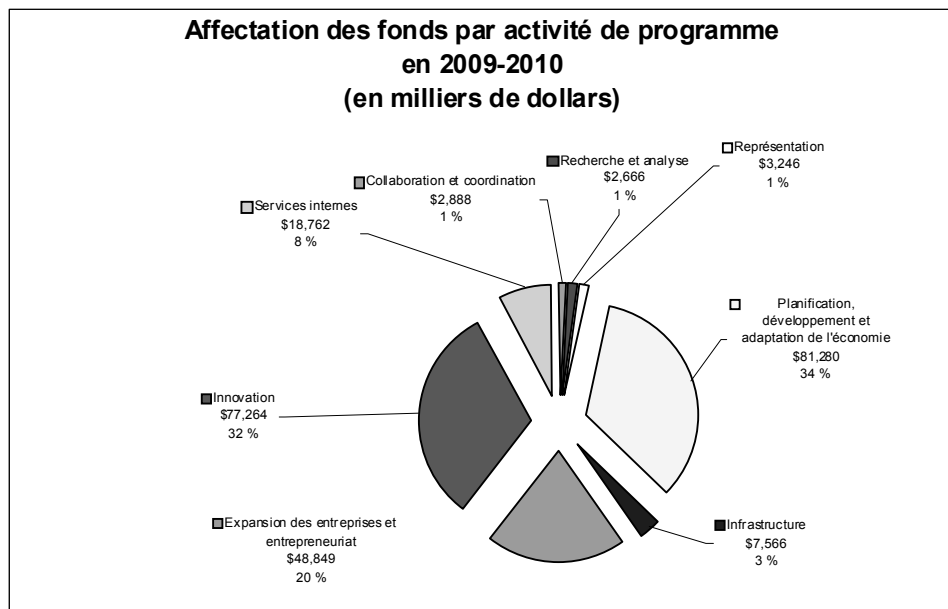
Profil des dépenses

Pour l'exercice 2009-2010, DEO planifie des dépenses de 242,5 millions de dollars pour atteindre les résultats souhaités de ses activités de programme et contribuer à ses résultats stratégiques.

Le graphique ci-dessous montre la tendance des dépenses pour la période allant de 2006-2007 à 2011-2012.



Même si les ressources ministérielles indiquées dans le graphique ont été sensiblement réduites en raison de l'achèvement du programme Infrastructure Canada, DEO continue de mettre en œuvre des programmes comme le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) et des projets du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS), au nom d'Infrastructure Canada, par la voie d'un compte d'attente d'« un autre ministère ». Selon ce mécanisme d'allocation, les subventions et contributions associées à ces programmes se retrouvent dans les niveaux de référence d'Infrastructure Canada. DEO est chargé de la mise en œuvre du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada totalisant 334,5 millions de dollars sur une période de sept ans, même si seul le financement relatif au fonctionnement sera inclus dans les niveaux de référence de DEO.



Section II – Analyse des activités de programme par résultat stratégique

2.1 Résultat stratégique

L'économie de l'Ouest canadien est concurrentielle, élargie et diversifiée —
Entrepreneuriat et innovation

La section suivante décrit les activités du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest et présente les résultats attendus, les indicateurs de rendement et les objectifs pour chaque activité. Elle comprend aussi les plans élaborés par DEO pour atteindre les résultats attendus, ainsi que les ressources financières et autres qui seront affectées à chaque activité de programme.

Cette section traite des plans relatifs aux activités de programme suivantes :

- Expansion des entreprises et entrepreneuriat
- Innovation

2.1.1 Activité de programme : Expansion des entreprises et entrepreneuriat

| Résultats attendus de l'activité de programme : Des PME prospères dans l'Ouest canadien, avec une meilleure capacité d'affronter la concurrence sur le marché mondial. | |
|---|-------------------------------------|
| Indicateurs de rendement | Objectifs |
| Revenus (PME de toute taille) (des employés seulement), (en millions de dollars) | 428 596 (Taux de croissance stable) |
| Nombre d'emplois (PME de toute taille) (des employés seulement) | 2 508 300 \$ (Stable) |
| Capitaux annuels obtenus par les PME dans le cadre des programmes de DEO | 78 825 105 \$ |

| Ressources financières (en milliers de dollars) | | |
|---|-----------|-----------|
| 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 48 849 | 38 989 | 38 478 |

| Ressources humaines (Équivalents temps plein) | | |
|--|-----------|-----------|
| 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 67 | 65 | 65 |

Résumé de l'activité de programme : DEO collabore avec les entreprises, l'industrie et les organisations de recherche de l'Ouest canadien pour entreprendre des projets qui améliorent la productivité et la compétitivité des entreprises, soutenir le commerce et attirer les investisseurs, et favoriser la pénétration des technologies, des services et des produits à valeur ajoutée de l'Ouest canadien sur les marchés internationaux. Cette activité de programme permettra de renforcer la production à valeur ajoutée par le soutien des projets dans les secteurs prioritaires pour intégrer de nouveaux produits, technologies et innovations à la production et aux procédés existants. Cette activité de programme améliorera aussi l'accès au capital de risque et aux services aux entreprises pour les entrepreneurs et les petites entreprises, dans le cadre de programmes et de services offerts conjointement avec d'autres organisations et associations de services aux entreprises.

DEO mettra en œuvre cette activité de programme à l'aide des sous-activités suivantes :

- Amélioration de la productivité des entreprises;
- Développement des marchés et du commerce;
- Collaboration de l'industrie;
- Investissement direct étranger;
- Accès aux capitaux.

Priorités du fonctionnement en 2009-2010

- Commerce et investissement
- Productivité et compétitivité des entreprises
- Diversification rurale

Points saillants de la planification : Afin d'obtenir les résultats attendus, DEO prévoit d'entreprendre les activités suivantes :

- Axer les efforts sur les secteurs ou grappes « prêts » à procéder à des améliorations de leur productivité, pour encourager et faciliter les solutions trouvées par l'industrie aux problèmes à ce chapitre;
- Assurer la continuité des services d'information et de conseils qui aident les PME à se préparer à l'exportation; soutenir les projets de développement d'entreprises internationales visant les É.-U. et le Mexique ainsi que les régions de l'Asie-Pacifique et de l'Amérique latine; entreprendre des études et des analyses ciblées pour mieux comprendre les questions stratégiques qui ont une incidence sur le commerce et l'investissement dans l'Ouest canadien;
- Continuer d'accroître l'accès au capital de risque et de travailler avec les membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien pour répondre aux besoins des PME.

Avantages pour les Canadiens

La croissance de la productivité est considérée comme un élément important pour assurer une croissance économique durable et à long terme et rehausser le niveau de vie matériel des Canadiens.

Les investissements de DEO accroîtront les possibilités d'exportation pour les PME et leur capacité d'affronter la concurrence sur les marchés mondiaux. L'amélioration de la productivité des entreprises et l'expansion des marchés permettront de créer des emplois dans l'Ouest.

2.1.2 Activité de programme : Innovation

| Résultats attendus de l'activité de programme : Renforcement de l'économie fondée sur le savoir. | |
|---|------------------|
| Indicateurs de rendement | Objectifs |
| Recettes totales tirées de la commercialisation de la propriété intellectuelle (en millions de dollars) | 40,40 |
| Dépenses des entreprises pour la R-D, en pourcentage du PIB | 0,6 % |
| Emploi dans le domaine des sciences naturelles et appliquées et postes connexes, en pourcentage de l'emploi total | 6,6 % |

| Ressources financières (en milliers de dollars) | | |
|---|-----------|-----------|
| 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 77 264 | 55 036 | 49 070 |

| Ressources humaines (Équivalents temps plein) | | |
|--|-----------|-----------|
| 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 56 | 54 | 54 |

Résumé de l'activité de programme : L'innovation facilite la transition de l'Ouest vers une économie fondée sur le savoir. Grâce à elle, les connaissances génèrent de nouveaux produits et services et de nouvelles façons de concevoir, de produire ou de commercialiser les produits ou les services existants sur les marchés public et privé. Cette activité de programme tient compte du fait que l'innovation se produit au niveau des entreprises, par un système très complexe d'éléments interdépendants comme l'infrastructure du savoir, la R-D fondamentale et appliquée, les travailleurs hautement qualifiés, l'accès à un financement patient adéquat, des installations pour commercialiser la technologie, ainsi que des réseaux et des mécanismes de soutien pour lier ces éléments entre eux. Le processus d'innovation n'est pas linéaire ou isolé, mais se déroule dans un contexte plus large connu sous le nom de « système d'innovation ». Cette activité de programme renforcera le système d'innovation de l'Ouest afin de faciliter le développement de grappes et d'accroître le potentiel d'innovation pour créer de la valeur et de la richesse.

DEO mettra en œuvre cette activité de programme à l'aide des sous-activités suivantes :

- Adoption et commercialisation de la technologie;
- Convergence des technologies;
- R-D en technologie;
- Innovation dans les collectivités;
- Développement des compétences en technologie;
- Infrastructure du savoir.

**Priorités du fonctionnement
en 2009-2010**

- Commercialisation des technologies
- Commerce et investissement

Points saillants de la planification : Pour obtenir les résultats attendus, DEO prévoit d'entreprendre les activités suivantes :

- Pour améliorer la commercialisation des technologies, DEO déploiera des efforts pour faire participer les organisations qui lancent de nouveaux produits sur les marchés. La recherche sur les secteurs technologiques prioritaires indique qu'il y a des créneaux susceptibles d'accroître la commercialisation. Pour s'attaquer à cette priorité, DEO approfondira l'analyse des secteurs, afin de cerner les lacunes et les possibilités, et explorera de nouvelles approches comme des démonstrations témoins et des programmes pour les premiers utilisateurs ou des stagiaires, afin de mobiliser des clients nouveaux et existants.
- En développant l'économie fondée sur le savoir, DEO soutiendra des projets axés sur les éléments fondamentaux de cette économie comme : l'infrastructure du savoir, qui contribue à l'acquisition des biens matériels nécessaires pour accroître la recherche et les compétences; la R-D, qui mène à des technologies ayant un potentiel commercial; le développement et le perfectionnement des compétences, qui mène à des travailleurs hautement qualifiés; et des convergences efficaces, qui améliorent les synergies et les relations entre les membres du système d'innovation.

Avantages pour les Canadiens

Les investissements de DEO dans les projets d'innovation contribueront à créer une économie diversifiée et fondée sur le savoir dans l'Ouest. Cela générera de nouveaux produits, facilitera l'accès à des capitaux dans de nouveaux secteurs de l'économie et accroîtra les possibilités d'emploi.

2.2 Résultat stratégique

Les collectivités de l'Ouest canadien sont économiquement viables –
Développement économique des collectivités

La section suivante décrit les activités du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest et présente les résultats attendus, les indicateurs de rendement et les cibles pour chaque activité. Elle comprend aussi les plans élaborés par DEO pour atteindre les résultats attendus, ainsi que les ressources financières et autres qui seront affectées à chaque activité de programme.

Cette section contient le détail des activités de programme suivantes :

- Planification, développement et adaptation de l'économie des collectivités;
- Infrastructure

2.2.1 Activité de programme : Planification, développement et adaptation de l'économie des collectivités

| | |
|--|--------------------------------|
| Résultats attendus de l'activité de programme : Les collectivités ont plus de possibilités économiques et une capacité accrue de relever les défis. | |
| Indicateurs de rendement | Objectifs |
| Emploi : nombre d'emplois créés (en milliers) | 84 (Croissance plus lente) |
| Migration nette – internationale et nationale | 81 879 (Croissance plus lente) |

| Ressources financières (en milliers de dollars) | | |
|---|-----------|-----------|
| 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 81 280 | 37 389 | 36 946 |

| Ressources humaines (Équivalents temps plein) | | |
|--|-----------|-----------|
| 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 68 | 66 | 66 |

Résumé de l'activité de programme : Cette activité de programme comprend les projets de développement et de diversification économiques qui soutiennent l'économie des collectivités et les aident à s'adapter à une conjoncture économique changeante et difficile. Ces projets ont pour objectif d'aider l'économie à sortir de cette période d'affaiblissement et à se rétablir. Les facteurs économiques, sociaux et environnementaux sont pris en compte dans l'élaboration de projets visant à favoriser la croissance et le développement économique des collectivités. Dans le cadre de ces projets, les collectivités peuvent évaluer leurs forces, leurs faiblesses, leurs possibilités et les activités économiques potentielles, et élaborer et réaliser des plans d'aménagement de leur agglomération. Par ce processus, qui comporte des consultations auprès des membres des collectivités de l'Ouest canadien, DEO s'efforce d'intégrer les initiatives horizontales, les programmes et les services fédéraux visant aussi ces collectivités.

DEO mettra en œuvre cette activité de programme en soutenant des projets :

- planification communautaire;
- développement communautaire;
- adaptation de l'économie des collectivités.

Priorités du fonctionnement en 2009-2010

- Diversification rurale
- Production et compétitivité des entreprises

Points saillants de la planification : Afin d'obtenir les résultats attendus, DEO prévoit d'entreprendre les activités suivantes :

- La prestation dans l'Ouest canadien du Fonds d'adaptation des collectivités, une initiative de 1 milliard de dollars annoncée dans le budget de 2009. Ce fonds appuiera des activités telles que l'élaboration de plans de transition pour favoriser le développement économique des collectivités, des initiatives d'ordre scientifique et technologique ainsi que d'autres mesures de promotion de la diversification économique;
- La promotion de la diversification rurale par l'appui de projets qui aident les collectivités à entreprendre des activités de transformation à valeur ajoutée et créent des débouchés pour les travailleurs qualifiés;
- Le soutien aux projets qui augmentent la participation des Autochtones dans l'économie;
- Au nom du gouvernement fédéral, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des volets Initiative de diversification économique des collectivités et Initiative d'améliorations économiques des aéroports du programme fédéral visant à lutter contre l'infestation du dendroctone du pin ponderosa en C.-B.

Avantages pour les Canadiens

Cette activité de programme favorise le développement de collectivités fortes et dynamiques qui, en retour, engendrent une croissance économique forte pour le Canada. Grâce aux investissements de DEO, les collectivités ont multiplié leurs possibilités économiques et accru leur capacité de relever les défis. DEO collabore avec les dirigeants des collectivités et d'autres ordres de gouvernement en vue d'intégrer les initiatives horizontales et les programmes fédéraux pour mobiliser un maximum de ressources.

2.2.2 Activité de programme : Infrastructure

Résultats attendus de l'activité de programme : Maximiser les avantages économiques, sociaux, culturels et environnementaux des Canadiens de l'Ouest, par des investissements dans l'infrastructure publique coordonnés avec les activités des gouvernements provinciaux et des administrations municipales.

Indicateurs de rendement

Objectifs

| | |
|--|---------------|
| Pourcentage des personnes clés consultées selon lesquelles la mise en œuvre des programmes d'infrastructure de DEO a généré des investissements alignés sur les priorités de l'Ouest canadien au chapitre de l'infrastructure. | 50 % |
| Valeur en dollars des projets d'infrastructure fédéraux financés, par exercice financier. | 5 900 000 \$ |
| Fonds mobilisés en plus des contributions fédérales en dollars pour les projets financés, par exercice financier. | 11 800 000 \$ |

| Ressources financières (en milliers de dollars) | | |
|---|-----------|-----------|
| 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 7 566 | 1 040 | 574 |

| Ressources humaines (Équivalents temps plein) | | |
|--|-----------|-----------|
| 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 13 | 10 | 7 |

Résumé de l'activité de programme : DEO finance l'infrastructure publique dans l'Ouest canadien afin de remplir l'engagement fédéral à l'égard de la croissance et de la qualité de vie de tous les Canadiens. Cette activité de programme permettra de renouveler et d'améliorer l'infrastructure des municipalités rurales et urbaines du Canada et aidera ces dernières à affronter la concurrence dans les économies régionale, nationale et mondiale. DEO met en œuvre des programmes d'infrastructure en partenariat avec Infrastructure Canada et les quatre gouvernements provinciaux de l'Ouest.

DEO mettra en œuvre cette activité de programme à l'aide des sous-activités suivantes :

- Infrastructure municipale verte;
- Infrastructure des transports locale;
- Infrastructures culturelles, récréatives, touristiques, des télécommunications et de logements à prix abordables.

Points saillants de la planification : Afin d'obtenir les résultats attendus, DEO prévoit d'entreprendre les activités suivantes :

- Prestation dans l'Ouest de l'initiative Infrastructure de loisirs du Canada annoncée dans le budget de 2009. Cette initiative nationale injectera 500 millions de dollars sur deux ans pour appuyer la construction de nouvelles installations de loisirs communautaires et la modernisation d'installations existantes, à l'échelle du Canada;
- Administration continue du Programme Infrastructure Canada jusqu'à son échéance, le 31 mars 2011;
- Exécution continue du Fonds sur l'infrastructure municipale et rurale;
- Administration des projets du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique;

- Mise en œuvre du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada et des grands projets d'infrastructure non liés aux transports;
- Collaboration continue avec Infrastructure Canada et les autres organismes de développement régional, afin d'améliorer l'exécution des programmes d'infrastructure nationaux.

Avantages pour les Canadiens

L'investissement dans le système d'infrastructure du Canada entraînera une économie plus forte, un environnement plus sain et des collectivités plus viables, tout en répondant aux besoins de l'infrastructure locale et régionale.

2.3 Résultat stratégique

Des politiques et des programmes qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien
— Politique, représentation et coordination

La section suivante décrit les activités du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest et présente les résultats attendus, les indicateurs de rendement et les objectifs pour chaque activité. Elle comprend aussi les plans élaborés par DEO pour atteindre les résultats attendus, ainsi que les ressources financières et autres qui seront accordées à chaque activité de programme.

Elle fournit le détail des activités de programme suivantes :

- Collaboration et coordination;
- Représentation;
- Recherche et analyse.

Priorités du fonctionnement en 2009-2010

- Commercialisation des technologies
- Commerce et investissement
- Productivité et compétitivité des entreprises
- Diversification rurale

2.3.1 Activité de programme : Collaboration et coordination

| Résultats attendus de l'activité de programme : Des activités, des politiques et des programmes de développement économique mieux coordonnés dans l'Ouest. | |
|---|------------------|
| Indicateurs de rendement | Objectifs |
| Pourcentage des personnes clés consultées selon lesquelles les activités, les politiques et les programmes de DEO dans l'Ouest sont mieux coordonnés. | 55 % |
| Financement des projets en dollars (les fonds versés par DEO plus les fonds mobilisés) | 350 040 000 \$ |

| | |
|--|------|
| Pourcentage de projets achevés pendant l'exercice financier qui ont atteint ou dépassé les objectifs de rendement. | 85 % |
|--|------|

| Ressources financières (en milliers de dollars) | | |
|---|-----------|-----------|
| 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 2 888 | 2 789 | 2 783 |

| Ressources humaines (Équivalents temps plein) | | |
|--|-----------|-----------|
| 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 21 | 20 | 20 |

Résumé de l'activité de programme : Par collaboration et coordination, on entend le rassemblement des personnes, des idées, des collectivités et des ressources. Cela peut être accompli par la participation d'autres ordres de gouvernement, d'autres ministères fédéraux, de l'industrie (en particulier, des associations industrielles), des universités ou du secteur sans but lucratif, afin de planifier ou d'accélérer des mesures qui stimulent le développement ou la diversification de l'économie de l'Ouest. Cela peut comprendre le processus d'élaboration des politiques et des programmes avec d'autres gouvernements ou partenaires, pour mobiliser des ressources et relever des défis économiques ou saisir des possibilités économiques par des activités coordonnées.

Points saillants de la planification : Afin d'obtenir les résultats attendus, DEO prévoit d'entreprendre les activités suivantes :

- Travailler en partenariat avec les quatre provinces de l'Ouest afin de mettre en œuvre les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest et d'autres mesures conjointes fédérales-provinciales;
- Poursuivre les efforts du groupe de travail des sous-ministres de l'Ouest responsables du développement économique et de l'innovation;
- Participer à des forums de consultation établis dans l'Ouest, comme les conseils fédéraux situés dans chaque province de l'Ouest, les équipes commerciales régionales et les groupes de hauts fonctionnaires responsables de l'innovation dans l'Ouest.

Avantages pour les canadiens

Par cette activité de programme, DEO s'associe à d'autres personnes et organisations pour rassembler les collectivités, les idées et les ressources. DEO fait valoir les opinions des Canadiens de l'Ouest dans l'élaboration des politiques, des priorités et des programmes nationaux, afin de s'assurer que des moyens efficaces sont pris pour renforcer l'économie de l'Ouest canadien. L'encadrement et la coordination de DEO aident les parties intéressées à cerner les difficultés et les possibilités économiques dans l'Ouest. Ces activités soutiennent aussi l'élaboration d'une intervention fédérale appropriée, par

l'investissement de ressources ministérielles ou la collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux.

2.3.2 Activité de programme : Représentation

| Résultats attendus de l'activité de programme : Des décisions prises par d'autres organisations qui améliorent les politiques et les programmes économiques dans l'Ouest. | |
|---|------------------|
| Indicateurs de rendement | Objectifs |
| Pourcentage des personnes clés consultées selon lesquelles les activités de DEO apportent une compréhension et une sensibilisation accrues à l'égard des dossiers, des difficultés, des possibilités et des priorités de l'Ouest canadien. | 55 % |
| Pourcentage des personnes clés consultées selon lesquelles le travail de représentation de DEO génère des politiques et des programmes fédéraux qui répondent aux besoins des Canadiens de l'Ouest. | 60 % |
| Pourcentage des personnes clés consultées selon lesquelles le travail de représentation de DEO accroît la sensibilisation à l'égard des avantages industriels et régionaux, et des possibilités d'affaires qu'offrent les marchés publics fédéraux. | 50 % |

| Ressources financières (en milliers de dollars) | | |
|---|-----------|-----------|
| 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 3 246 | 3 211 | 3 213 |

| Ressources humaines (Équivalents temps plein) | | |
|--|-----------|-----------|
| 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 31 | 30 | 30 |

Résumé de l'activité de programme : Cette activité de programme vise à faire valoir les intérêts de l'Ouest canadien dans les politiques, les priorités et les programmes nationaux. Le travail de représentation entraîne chez les décideurs une compréhension et une sensibilisation accrues à l'égard des difficultés et des possibilités dans l'Ouest. Il incite aussi le gouvernement fédéral, les partenaires et les autres parties intéressées à prendre des mesures qui favorisent une approche des priorités de l'Ouest plus équilibrée et mieux adaptée aux régions, ou qui donnent à l'Ouest un plus grand accès aux programmes fédéraux ou aux possibilités offertes par les marchés publics fédéraux. Cette activité peut également comprendre la représentation des priorités fédérales dans l'Ouest, entre autres, à l'aide des activités suivantes : commentaires ou suggestions dans les présentations aux conseils des ministres, établissement de forums de consultation dans l'Ouest et participation à ces forums, promotion de certains projets ou dossiers concernant les régions, et participation des intéressés de l'Ouest canadien à la définition des priorités nationales et à l'élaboration de mesures pour les mettre de l'avant.

Points saillants de la planification : Afin d'obtenir les résultats attendus, DEO prévoit de collaborer avec les autres ministères et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et les intéressés de l'industrie (le cas échéant) à l'aide des activités suivantes :

- Approfondir l'analyse de la rentabilisation en vue de développer des centres de transports, de distribution et de logistique dans l'Ouest;
- Encourager une augmentation du contenu à valeur ajoutée provenant de l'Ouest dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, par l'intermédiaire de l'Initiative fédérale des portes et des corridors de l'Asie-Pacifique et du corridor commercial du centre du continent;
- Promouvoir les industries de l'aérospatiale, de la défense, de la sécurité, de la construction navale et de la haute technologie dans l'Ouest auprès de parties intéressées fédérales et des principaux entrepreneurs internationaux à la recherche de fournisseurs pour l'achat de matériel de défense;
- Plaider en faveur des contributions de l'Ouest canadien à la Stratégie fédérale en matière de sciences et de technologie, y compris le potentiel d'innovation de l'Ouest pour accroître la compétitivité et la productivité nationales.

Avantages pour les Canadiens

Grâce à cette activité de programme, DEO s'assure que les principaux décideurs fédéraux connaissent les dossiers de l'Ouest et que les Canadiens de cette région ont accès et participent aux programmes fédéraux. Ainsi, l'Ouest pourra mieux profiter des politiques et des programmes fédéraux et fédéraux-provinciaux en rapport avec les difficultés et les possibilités économiques de la région. De la même façon, les Canadiens de l'Ouest seront plus susceptibles de participer aux programmes économiques fédéraux et fédéraux-provinciaux, participation qui renforcera l'économie régionale et présentera des avantages pour l'ensemble du Canada.

2.3.3 Activité de programme : Recherche et analyse

| | |
|---|------------------|
| Résultats attendus de l'activité de programme : Une meilleure compréhension des dossiers, des difficultés, des possibilités et des priorités dans l'Ouest canadien. | |
| Indicateurs de rendement | Objectifs |
| Pourcentage des personnes clés consultées selon lesquelles les travaux de recherche et d'analyse de DEO contribuent à une meilleure compréhension des dossiers, des difficultés, des possibilités et des priorités de l'Ouest canadien. | 55 % |
| Nombre de porte-parole et de mentions dans les médias de la recherche et de l'analyse économiques effectuées par DEO. | 20 |

| Ressources financières (en milliers de dollars) | | |
|---|-----------|-----------|
| 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 2 666 | 2 610 | 2 606 |

| Ressources humaines (Équivalents temps plein) | | |
|--|-----------|-----------|
| 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 10 | 10 | 10 |

Résumé de l'activité de programme : Par recherche et analyse on entend la préparation et la diffusion d'informations qui engendrent une compréhension accrue des difficultés, des possibilités et des priorités, et qui fournissent les renseignements factuels nécessaires à l'élaboration de politiques et de programmes à l'interne et à l'externe. Il peut s'agir de résultats de recherche générés à l'externe, ou d'études et d'analyses effectuées à l'interne, notamment des survols économiques, des analyses de l'environnement, l'analyse de documents fédéraux et d'autres gouvernements, et l'analyse d'un secteur ou d'un dossier qui soutient la planification ou l'élaboration des politiques et des programmes ministériels. Cette activité de programme comporte des consultations à l'externe sur des questions ou des possibilités économiques clés pour l'Ouest canadien auprès de dirigeants des secteurs privé et public.

Points saillants de la planification : Afin d'obtenir les résultats attendus, DEO prévoit d'entreprendre les activités suivantes :

- Accroître la collaboration avec les universités pour soutenir la recherche par les étudiants dans des secteurs prioritaires communs;
- Appuyer la recherche en matière de politiques pour aider l'Ouest canadien à se positionner pour réussir à long terme dans l'économie mondiale;
- Élaborer des stratégies, des politiques et des programmes qui favorisent une croissance et une capacité concurrentielle durables;
- Aider les parties intéressées canadiennes à mieux comprendre les possibilités économiques associées à la porte et au corridor de l'Asie-Pacifique, et au corridor commercial du centre du continent.

Avantages pour les Canadiens

Cette activité de programme permet au Ministère d'avoir les renseignements et la compréhension nécessaires pour adopter une approche équilibrée et adaptée aux régions qui tient compte des priorités de l'Ouest canadien, maximise l'efficacité du Ministère et soutient l'élaboration et l'application des orientations stratégiques et des priorités. De cette manière, DEO renforcera l'économie de l'Ouest canadien et la capacité concurrentielle de l'ensemble du Canada.

2.4 Résultat stratégique

L'activité de programme suivante soutient tous les résultats stratégiques attendus dans l'organisation.

2.4.1 Activité de programme : Services internes

| Ressources financières (en milliers de dollars) | | |
|--|-----------|-----------|
| 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 18 762 | 17 773 | 17 705 |

| Ressources humaines (Équivalents temps plein) | | |
|---|-----------|-----------|
| 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| 135 | 131 | 131 |

Résumé de l'activité de programme et points saillants de la planification

Les Services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes administrées pour combler les besoins des programmes et remplir d'autres obligations ministérielles. Il s'agit des groupes suivants : Services de gestion et de supervision; Services des communications; Contentieux; Services de gestion des ressources humaines; Services de gestion financière; Services de gestion de l'information; Services des technologies de l'information; Services immobiliers; Services de gestion du matériel; Services d'approvisionnement; Services de voyage et administratifs. Les Services internes comprennent seulement les activités et les ressources qui s'appliquent à toute l'organisation et non à un seul programme.

Section III : Information supplémentaire

3.1 Liste des tableaux

On peut consulter les tableaux suivants sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor :

- ↻ [Détails des programmes de paiements de transfert \(PPT\)](#)
- ↻ [Financement pluriannuel initial](#)
- ↻ [Achats écologiques](#)
- ↻ [Stratégie de développement durable](#)
- ↻ [Initiatives horizontales](#)
- ↻ [Vérifications internes](#)
- ↻ [Évaluations](#)
- ↻ [Sources des revenus disponibles et non disponibles](#)
- ↻ [Frais d'utilisation](#)

3.2 Autres points d'intérêt

3.2.1 Plan ministériel d'activités et de ressources humaines

On peut consulter le [Plan ministériel d'activités et de ressources humaines](#) pour les trois années de la période de planification commençant en 2008-2009 sur le site Web de DEO. Ce plan ministériel des activités intègre les résultats stratégiques et les priorités qui guident les activités de DEO et qui encadrent la planification et la reddition de comptes.

3.2.2 Article 41 de la *Loi sur les langues officielles*

DEO reconnaît la valeur des communautés de langue officielle en situation minoritaire et leur contribution à l'économie de l'Ouest canadien. Dans le contexte de son mandat, le soutien de DEO à leur développement et à leur diversification économiques est une priorité comme dans toutes les collectivités de l'Ouest canadien.

Les activités de DEO liées à la *Loi sur les langues officielles* (LLO) sont alignées sur les priorités et les résultats stratégiques ministériels, ainsi que sur la stratégie fédérale des langues officielles — la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*. DEO a reçu 3,2 millions de dollars dans le cadre de cette stratégie pour soutenir le développement économique des communautés minoritaires de langue officielle. Le Ministère collabore avec d'autres institutions fédérales (comme Patrimoine canadien, Industrie Canada et les autres organismes de développement régional), et les Organisations francophones à vocation économique (OFVE) pour maximiser les avantages économiques pour les communautés minoritaires de langue officielle.

3.2.3 Cadre de planification stratégique de DEO pour 2009-2010

Le cadre de travail présenté sur la page suivante illustre les liens logiques entre les résultats stratégiques de DEO et ses activités de programme. Il montre aussi comment les priorités établies par DEO pour 2009-2010 contribueront à atteindre les résultats stratégiques du Ministère et comment celui-ci contribuera aux résultats du gouvernement du Canada.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Cadre de planification stratégique

2009–2010

Résultats du gouvernement du Canada

Une croissance économique forte

Une économie axée sur l'innovation et le savoir

La contribution de DEO à l'édification d'un Canada plus fort

Mandat

Promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et faire valoir les intérêts de l'Ouest dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques économiques, des programmes et des projets nationaux.

Vision

Être les maîtres d'œuvre de l'établissement d'une économie plus diversifiée dans l'Ouest canadien, laquelle reposerait sur des entreprises et des collectivités fortes, concurrentielles et novatrices.

Nos priorités pour 2009–2010

| | | | | |
|------------------------------------|----------------------------|---|------------------------|-------------------------------|
| Commercialisation des technologies | Commerce et investissement | Productivité et compétitivité des entreprises | Diversification rurale | Gestion axée sur l'excellence |
|------------------------------------|----------------------------|---|------------------------|-------------------------------|

Ces priorités seront les objectifs de DEO en 2009–2010, afin d'obtenir les résultats stratégiques suivants

Nos résultats stratégiques

Politique, représentation et coordination :

Des politiques et des programmes qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien

Développement économique des collectivités :

Les collectivités de l'Ouest canadien sont économiquement viables

Entrepreneuriat et innovation :

L'économie de l'Ouest canadien est concurrentielle, élargie et diversifiée

Nos activités de programme

- Collaboration et coordination
- Représentation
- Recherche et analyse

- Planification, développement et adaptation de l'économie des collectivités
- Infrastructure

- Expansion des entreprises et entrepreneuriat
- Innovation

Renforcer l'Ouest pour édifier un Canada plus fort